

Sciences Humaines - Oct. 2018 : Évaluer les élèves ? Oui, mais comment ?

Évaluer les élèves ? Oui, mais comment ?

Pierre Merle

Faut-il abandonner les notes, synthétiques mais stressantes, au profit d'une évaluation par compétences ? L'idée fait son chemin en France, non sans susciter des débats.

Les pratiques d'évaluation scolaire ont une histoire largement ignorée. Elle éclaire pourtant utilement les débats contemporains. Au 17^e siècle, deux institutions éducatives centrales ont des finalités et pratiques opposées. Fondés au 16^e siècle, les collèges jésuites ont pour objet de former « des soldats de Dieu », une élite intellectuelle et religieuse dont la mission est de lutter contre l'influence grandissante du protestantisme. La sélection est au cœur du projet de ces collèges. L'enseignement est fondé sur des exercices journaliers qui aboutissent à un classement en continu de l'ensemble des élèves, du premier au dernier. À la fin de chaque année scolaire, les « *optimi* » (les meilleurs), sont admis dans la classe supérieure, les « *dubbi* » (les douteux) passent également mais sont à l'essai ; les « *inepti* » (les inaptes) ne sont pas autorisés à poursuivre leur scolarité.

Fondées par Jean-Baptiste de La Salle au 17^e siècle, les écoles chrétiennes poursuivent un autre objectif : la scolarisation des enfants du peuple. L'organisation pédagogique de ces écoles constitue une rupture par rapport aux collèges jésuites. Les élèves ne sont ni classés ni notés et la scolarité des élèves n'est pas dépendante de leur âge – critère d'appréciation en vigueur

dans les collèges jésuites – mais de leur progression scolaire définie par des « catalogues » de compétences. Ceux-ci ont été définis par J.B. de La Salle : « *Les catalogues d'écriture ronde commencent par le 1^{er} ordre et finissent par le 7^e. (...) Les catalogues d'arithmétique commencent par le 1^{er} ordre et finissent par le 5^e.* » Bien que l'expression « évaluation par compétences » soit étrangère au lexique du 17^e siècle, J.B. de La Salle a été un précurseur de celle-ci.

Présente dès le 17^e siècle, l'opposition entre les collèges jésuites et les écoles chrétiennes est toujours présente au 21^e siècle. La conception jésuitique est dominante dans l'enseignement en lycée et, plus encore, dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Celle des écoles chrétiennes domine à l'école élémentaire. Les polémiques récurrentes suscitées par l'organisation du collège sont notamment liées à la concurrence de ces deux modèles. Certains sont favorables à un collège sélectif, avec des notes voire des classements, et une différenciation des enseignements, notamment l'existence de filières linguistiques réservées de fait aux meilleurs. D'autres sont partisans d'un collège unique et de l'évaluation par compétences héritée des écoles chrétiennes. Cette pratique est déjà majoritaire à l'école élémentaire. Quel est le modèle d'évaluation le plus pertinent ?

La note, source d'angoisse

Au collège, le modèle sélectif, fondé sur les notes, n'est pas favorable à la réussite de tous les élèves pour trois raisons. D'abord, les notes favorisent les « comparaisons sociales forcées » entre élèves. Pour les élèves faibles, il s'agit de comparaisons sociales forcées dites « ascendantes » puisqu'ils sont comparés et se comparent à des élèves de compétences supérieures. De nombreuses recherches montrent que ces comparaisons sociales, qu'elles soient forcées ou délibérées, altèrent l'image scolaire de ces élèves, diminuent leur sentiment de compétence et, le plus important, réduisent leurs ressources attentionnelles, c'est-à-dire leur capacité à se concentrer sur une tâche et à retenir les informations essentielles à leurs apprentissages.

Ensuite, ces comparaisons sociales ascendantes favorisent des phénomènes de « résignation apprise » qui se manifestent par des comportements

apathiques des élèves en raison de leur désintérêt progressif à l'égard des apprentissages scolaires. Si la résignation apprise est le plus souvent présente chez les élèves « faibles », elle recouvre parfois une « illusion d'incompétence ». Des tests standardisés de compétences montrent que ces élèves « faibles » ont, pour partie, un niveau de développement cognitif suffisant pour suivre sans difficulté spécifique les enseignements proposés. Mais l'élève se juge « trop nul » pour travailler. L'obstacle aux apprentissages n'est donc pas de nature cognitive mais psychologique.

Enfin, en 2017, les recherches Pisa montrent que, dans les pays de l'OCDE, 66 % des élèves se déclarent angoissés par les mauvaises notes. Cette anxiété scolaire concerne les élèves en difficulté scolaire mais aussi les bons élèves, trop souvent prisonniers, tout comme leurs parents, d'une angoisse de performances, d'une sorte d'obsession des notes. En France, en 2015, 75 % des collégiens déclarent « *avoir peur des mauvaises notes* ». Le recours aux notes, source de stress et d'angoisse, favorise des « pensées distractives » ou « parallèles » qui nuisent aux performances scolaires des élèves. De surcroît, en raison de l'importance accordée aux notes par les parents et les professeurs, les élèves ont tendance à n'être plus intéressés que par les notes qu'ils obtiennent et se désintéressent des connaissances non évaluées. Dès lors, la finalité de l'école est détournée : avoir la moyenne ou être parmi les premiers est parfois plus important que d'apprendre et se passionner. Tricher pour réussir devient aussi un comportement presque normal. Et celui-ci perdure trop souvent à l'âge adulte.

Où concentrer ses efforts ?

Les effets contre-productifs des notes pour la réussite des élèves moyens et faibles ont favorisé le développement d'un modèle d'évaluation dit par compétences. Sur un devoir, à la place d'une note, le professeur recourt à une évaluation qui indique, pour chaque compétence évaluée, le niveau atteint par l'élève à partir d'un code couleur (par exemple, couleur verte pour une compétence acquise, jaune pour une compétence presque acquise, orange pour une compétence en cours d'acquisition, rouge pour une compétence non acquise). Pour une dictée, un élève peut avoir une évaluation jaune pour

l'orthographe lexicale et une évaluation orange pour l'orthographe grammaticale. Cette évaluation par compétences indique à l'élève qu'il doit concentrer ses efforts sur les accords des adjectifs, des verbes, etc. L'intérêt d'une évaluation par compétences est triple. D'une part, elle indique précisément à l'élève les domaines dans lesquels il doit renforcer ses apprentissages. D'autre part, ce type d'évaluation réduit les comparaisons sociales forcées ascendantes, source de résignation apprise préjudiciable à la motivation des élèves. Enfin, une évaluation par compétences impose aux professeurs de concevoir leurs enseignements avec une vigilance accrue, en se focalisant sur l'ensemble des compétences que l'élève devra maîtriser lors des évaluations futures. La construction d'une cohérence forte entre les compétences travaillées en classe et les compétences évaluées lors des devoirs participent à la réussite des élèves, notamment des élèves en difficulté scolaire.

Si l'évaluation par compétences a tant de qualités et les notes autant de défauts, ces dernières vont-elles disparaître ? Nullement. Dans le cadre des examens et des concours, les notes, malgré leur fiabilité incertaine, constituent des mesures à la fois ordinales (elles permettent d'ordonner les copies) et cardinales (elles permettent de réaliser des moyennes). Dans ce cadre, les notes sont incontournables. Par ailleurs, les évaluations par compétences peuvent devenir des « usines à gaz » si les compétences à évaluer sont multipliées à l'excès. Dans ce cas, le temps exagéré passé à les évaluer est perdu pour les apprentissages. La connaissance de l'intérêt et des limites de chaque pratique d'évaluation scolaire est indispensable à leur bon usage.

Pierre Merle

Professeur de sociologie à l'ESPE-Bretagne, il a publié *Les Pratiques d'évaluation scolaire. Historique, difficultés, perspectives*, Puf, 2018.